

COMPTE RENDU DU CTSD DU 3 JUILLET 2012

DECLARATION PREALABLE

Sud Education se joint à la déclaration de la FSU concernant la sous-évaluation des effectifs par l'IA et les conséquences désastreuses qui en découleront pour de nombreux collègues puisque les DGH sont actées. De plus, il est à déplorer que les documents de préparation de la rentrée 2012 n'aient été transmis que ce jour ce qui n'a pas permis aux représentants syndicaux de les vérifier en amont. Enfin, l'attention a été attirée, notamment par Sud Education, sur la demande d'audience en cours auprès du DASEN et un traitement rapide des doléances de collègues relatives à la prime Eclair. Ces derniers rejettent l'idéologie de cette prime basée sur le mérite.

EFFECTIFS DEFINITIFS

Comme il fallait s'y attendre, les effectifs prévus à la rentrée 2012 ont donc été sous-évalués par l'IA – le **solde élèves pour le département s'élève à 283** :

- BEC Nord 7477 contre 7400 prévus initialement (+77)
- BEC Centre 5389 contre 5267 (+122)
- BEC Sud 4923 contre 4839 (+84)

Soit un total de 17 789 contre 17 506 (+ 283)

Pour les SEGPA, l'IA prévoit un total de 702 élèves à la rentrée prochaine :

- 212/3^{ème}
- 181/4^{ème}
- 167/5^{ème}
- 142/6^{ème}

Ces chiffres montrent bien la destruction planifiée des Segpa même si l'administration s'en défend en affirmant qu'il s'agit d'un choix des parents (de ne pas inscrire leurs enfants en Segpa).

Sud Education évoque également le cas des élèves intégrés en 6^{ème} générale avec une AVS par manque de place dans les IME. Et la situation catastrophique de l'enseignement spécialisé à la rentrée 2012. Les ULIS sont toutes sur des sureffectifs, malgré les créations récentes et en cours. Enfin, les effectifs très lourds de nombreuses 6^{ème} rendent problématique l'inclusion des élèves ULIS.

Globalement, les réajustements faits à la marge et les justifications oiseuses rendent – *a posteriori* – particulièrement scandaleuses les mesures de cartes scolaires prononcées (pour rappel : suppressions de 32 équivalents temps pleins, ce qui correspond à 19 retraits de postes, plus l'équivalent de 13 postes rien qu'en HSA).

Avec l'augmentation des effectifs par classe, se pose également le problème de la sécurité en particulier dans les salles de sciences. Cette question doit être discutée en CHSCT.

Sud Education appelle tous les collègues à refuser les HSE pour assurer les heures postes. Les HSE sont des heures ponctuelles. Cette situation est inacceptable et équivaut à un défaut d'enseignement. Le service public d'éducation est un droit qui doit être garanti à tous avec des moyens appropriés.

Evoquons enfin le cas des personnels victimes de compléments de services sur trois établissements. Ils étaient légion en langues notamment et désormais d'autres disciplines comme les maths sont touchées, citons le cas d'un collègue qui verra, l'an prochain, son service éclaté sur Tourlaville, La Glacière et Saint-Pierre.

Pour connaître en détail, les décisions d'ouverture ou de fermeture de classes ainsi que les compléments de service actés, **n'hésitez pas à nous contacter.**

Hervé Jubin, Zohra Saget SUD EDUCATION